





















VŒUX de la MUNICIPALITE

Nous vous rappelons que vous êtes cordialement invités aux vœux de la municipalité le :

Dimanche 6 janvier 2013 à 15h00 Au Foyer Rural

Galette des rois et champagne suivront la cérémonie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

<u>Exceptionnellement</u>, en raison des Fêtes de fin d'année, la collecte des ordures ménagères se fera le :

Samedi 5 janvier 2013 au matin.

N'oubiez pas de sortir vos bacs bleus la veille au soir!

La collecte reprendra ensuite son cours normal dès la semaine du 7 au 13 janvier selon le calendrier joint à ce bulletin d'information.

Vous trouverez également dans ce calendrier de collecte un questionnaire auquel nous vous demandons de répondre nombreux nous l'espérons.

Cette enquête permettra à la CCRCT de mieux adapter le service rendu aux habitudes de nos concitoyens. Nous vous en avions parlé dans la Feuille de Chêne de décembre.

PERE NOEL

Le Père Noël nous a chargés de finir la distribution des friandises pour les enfants sages de Gland qui n'ont pas pu assister à sa venue le 16 décembre dernier.

Si votre (vos) enfants né(s) entre janvier 2002 et décémbre 2012 est (sont) concerné(s), merci de passer en mairie avant le 1^{er} février aux heures d'ouverture au public pour retirer vos colis.

Après cette date, il sera trop tard.

RESERVATION DU FOYER RURAL

Si vous souhaitez réserver le foyer rural au cours de l'année 2013 pour un événement familial, nous vous rappelons que les Glanois sont prioritaires jusqu'au 1^{er} février. Après cette date les réservations seront ouvertes à tous, Glanois et non-Glanois dans l'ordre des demandes.

A noter que la salle sera en rénovation, en principe, au cours de la première quinzaine de mars et que certaines dates sont réservées (vœux, lotos, brocante, etc.)

ASSEMBLÉE GENERALE DU FOYER RURAL

L'assemblée générale du Foyer Rural se déroulera le :

Vendredi 25 janvier 2013 à 18h30

Salle de l'ancienne école

Elle est ouverte à tous les Glanois mais, comme dans toute association, seuls les adhérents ont le droit de vote.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme annoncé dans la Feuille de Chêne, il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013. Nos deux agents recenseurs Mme Micheline TALON et M. Claude DIGARD se partageront le village. Vous receverez la visite de l'un ou de l'autre.

Nous espérons que vous leur réserverez le meilleur accueil possible même si la nuit est déjà tombée.

Notez bien que le recensement est obligatoire pour tous et que tous les renseignements demandés sont anonymes et confidentiels mais importants pour l'INSEE qui les traite de façon statistique.

Si certaines questions vous semblent difficiles, n'hésitez pas à leur demander des précisions. Ils ont reçu une formation spécifique à cette fin et seront là pour vous aider à répondre le plus précisément et complètement possible.



